



567 enfants sont scolarisés à la rentrée 2007 dans les 5 établissements primaires du quartier.

Si le nombre d'élèves par classe a baissé de 2 unités depuis 15 ans (23,6 contre 25,6 en moyenne), les enfants d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier...

Le quartier vieillit, mais l'école reste l'un des éléments prépondérants de notre vie sociale.

Lieu de mixité par essence, elle participe à l'Education au « **Vivre ensemble** » en acceptant les différences tout en restant fidèle au principe de laïcité.

C'est pour cette raison que le COMITE DE QUARTIER reste attaché à l'existence d'un périmètre scolaire.

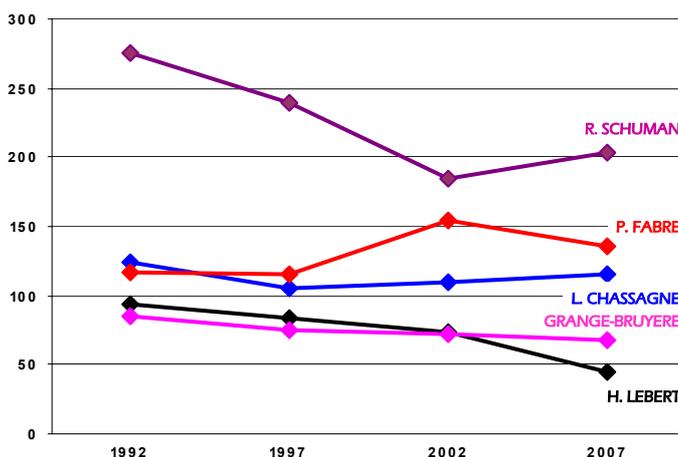
Nous relançons aussi l'idée d'un **PEDIBUS**¹ sur le quartier. Il appartient bien sûr aux associations de parents

d'élèves de relayer cette idée comme cela a déjà été fait dans d'autres établissements scolaires de la commune.

Afin de vous permettre de mieux les connaître, nous avons demandé aux équipes des trois écoles maternelles et deux écoles élémentaires de les présenter dans la page suivante.

Pascal BOUVIER

Evolution des effectifs des écoles depuis 15 ans²



¹ **PEDIBUS :**

Les déplacements des enfants entre leur domicile et l'école se font à pied sous la surveillance d'adultes volontaires et formés.

² **Source :** Service Scolaire de la Ville de Ste-Foy

LES ECOLES DU QUARTIER

Maternelle GRANGE-BRUYERE* (ouverte en 1967)

☎ 39 avenue Maréchal FOCH ☎ 04 78 25 28 11
✉ ce.0690495n@ac-lyon.fr

68 élèves—3 classes

Directrice et enseignante :

M^{me} Fabienne JANNET— Moyens

Enseignantes :

M^{me} Florence OBRIOT— Grands - Moyens

M^{me} Marie-Suzanne DUCHÈNE— Petits - Tout-Petits

« Petite école aux couleurs accueillantes. Les classes s'ouvrent sur une agréable cour de récréation. Les locaux ont été en partie rénovés par la mairie. « LE VIVRE ENSEMBLE » est notre projet d'école. Une liaison Grande Section/CP est mise en place avec l'école P. FABRE ; des rencontres avec la maternelle H. LEBERT sont instaurées autour de chants, de spectacles et de jeux de société. Par ces liens, les 3 écoles prouvent leur implantation dans le quartier ».

* GRANGE-BRUYERE : nom historique du quartier avant son urbanisation dans les années 60

Elémentaire ROBERT SCHUMAN* (ouverte en 1973)

☎ 26 rue de Chavril ☎ 04 78 25 46 88
✉ ecole.robert.schuman@wanadoo.fr

Site internet : <http://schuman.laclassed.com/blog>

204 élèves—9 classes

Directeur et enseignant :

M. Thierry BARUCH

Enseignants :

M^{mes} BORY, CORNILLE, MARION, PAOLI, OLLAGNON, PHILIPPE, SCHMIT, VITTU, M^{lle} BERTELOOT, MM. CHARPE et RAMOUSSE.

Emplois Vie Scolaire : M^{lles} CLAUDEL et GESNOT

« L'école comprend deux bâtiments. De nombreux projets sont en cours. Un outil lié aux nouvelles technologies est en place : il s'agit d'un blog. L'objectif est de développer la communication et le partage entre les enseignants, les enfants et les parents. »

* Robert SCHUMAN (1886-1963) : l'un des principaux artisans français de la construction européenne

Maternelle LOUISE CHASSAGNE* (ouverte en 1973)

☎ 11 rue de Franche-Comté ☎ 04 78 25 64 13
✉ ce.0692265m@ac-lyon.fr

116 élèves—4 classes

Directrice et enseignante :

M^{me} Véronique COULOMB

Enseignantes :

M^{mes} Karine OTHY, Cécile JACOTOT et Marie-Françoise LOOS

« Petite école ouvrant sur un pré planté d'arbres fruitiers, cadre idéal pour organiser une chasse aux œufs par exemple. Parmi les activités conduites, citons la chorale, les rendez-vous au Point-Lecture ensoleillés par Marie-Antoinette et sa valise à contes, les plantations et les visites dans une boulangerie. L'aménagement d'une Bibliothèque Centre Documentaire a été un moment fort de notre projet d'école ».

* Louise CHASSAGNE (1895—1978) : poétesse fidésienne couronnée par l'Académie Française.



Maternelle HERBINIERE LEBERT* (ouverte en 1973)

☎ 6 rue Alexandre BERTHIER ☎ 04 78 25 07 00
✉ em.herbinierelbert@free.fr

44 élèves—2 classes

Directrice et enseignante :

M^{me} Valérie PIN

Enseignante :

M^{me} Evelyne DECHET

« L'école Herbinière Lebert a la chance de bénéficier d'un environnement agréable. Durant l'année 2006-2007, l'école a participé au concours des écoles fleuries ; les enfants, aidés de l'équipe éducative, ont créé un jardin de fleurs et un jardin potager. Ce projet se poursuit cette année. Des échanges ont également lieu avec l'école maternelle Grange-Bruyère (spectacles, chorales, échanges) entre les GS et l'école Paul Fabre (ateliers jeux de société, mêlant GS/CP des 3 écoles) ».

* Herbinière LEBERT (1893—1985) : Inspectrice Générale des écoles maternelles.

Elémentaire PAUL FABRE* (ouverte en 1967)

☎ 41/43 avenue Maréchal FOCH ☎ 04 78 25 28 22
✉ ecole-paul-fabre@voila.fr

135 élèves—6 classes

Directrice et enseignante :

M^{me} Christiane CHEVALLIER (CE2)

Enseignantes :

M^{mes} Pascale BERGER (CP), Claudine JOLIVET/Céline AUGER (CP-CE1), Virginie PATIN (CE1), Valérie VESKOVAC/Hélène FEUILLET (CM1-CM2), Virginie STROPOLI (CM2)

« Ecole sur deux niveaux, claire et agréable, salle vidéo, salle de peinture, salle informatique, salle de musique, Bibliothèque Centre Documentaire. Grande cour et petit terrain de sport qui permet quelques activités de jeux collectifs. Environnement agréable et mixité de population très positive. L'équipe pédagogique, stable, se sent très bien dans cette école et les parents se mobilisent et participent bien à la vie de l'école. On aimerait que de nouveaux remplacent les bénévoles qui partent ».

* Paul FABRE (1923—1982) : premier directeur de l'école des Bruyères jusqu'en 1979

BREVES ET POTINS

Eco-établissements

Les 2 écoles élémentaires du quartier (Paul FABRE et Robert SCHUMAN) sont candidates cette année au label européen **Eco-école** décerné aux établissements menant un travail de responsabilisation des élèves sur le thème des déchets ou des consommations d'eau et d'énergies.

Besoin de vous...

Entre 120 et 150 fidésiens sont aidés chaque année par la Banque alimentaire et l'Aide Matérielle et Morale.

L'association A.M.M. recherche des volontaires pour l'aider à réaliser cette collecte (périodes de 2h). Renseignements auprès de M.CAUMEIL au 06.76.64.85.57



Constructions

Au nord de l'école maternelle Louise CHASSAGNE, des terrains de sport et de jeux, au Sud de l'immeuble Le Bretagne, sur le terrain "LAPARA", vont se construire 4 maisons : 1 jumelée plus 2 autres.

L'accès se fera rue de Franche Comté.

Une histoire qui finit bien

Un particulier par le biais d'une S.C.I. a mis en vente courant 2007 une quarantaine d'appartements de l'immeuble l'Anjou du 3 au 19 bd des Provinces. Les locataires concernés ont reçu le congé pour vendre avec une possibilité d'acheter. Ne pouvant acheter, de nombreux locataires (souvent âgés) n'avaient que le non-choix de partir.

Alertée par cette situation l'association Antenne Logement s'est mobilisée et a organisé une réunion pour recenser les situations difficiles. Le Comité de Quartier a relayé l'information et a participé avec Antenne Logement à la visite de tous les locataires de la S.C.I.. La municipalité, devant l'ampleur du phénomène, est intervenue auprès du propriétaire, et a réussi à obtenir que l'OPAC du Grand Lyon rachète ces logements.

Les locataires resteront aux Provinces où ils se sentent bien. C'est une opération où tout le monde est gagnant puisque ces 34 logements sociaux feront partie du contingent que la commune doit fournir.

Rendez visite au site internet du Comité de Quartier <http://www.quartierlibre.org>

VIE LOCALE

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : journal@quartierlibre.org

Ludothèque

Le COMITE DE QUARTIER porte le projet global de favoriser le lien social sur notre quartier. Dans cette perspective, il veut promouvoir un projet de création de ludothèque.

Depuis de nombreuses années, nous avons mis en oeuvre et maintenu des événements culturels et conviviaux qui sont devenus des rendez-vous attendus, incontournables (foire au livre, 8 décembre, feu de la St Jean).

Nous avons été à l'initiative de la création d'une bibliothèque de proximité « *le point lecture associatif* » avec le concours de la municipalité (local et subvention).

Un espace de rencontre avec le jeu comme médiateur représente pour nous un espace privilégié. Le jeu tout en assurant la tranquillité, la sécurité de la rencontre aux travers des règles qu'il propose ouvre un champ de découvertes, d'apprentissage. Le jeu favorise la rencontre, permet d'instaurer une relation où la détente, le plaisir sont prépondérants. Le jeu peut relier des personnes très diverses par l'âge, la culture, l'origine.

La location de grands jeux d'extérieur au Quai des Ludes pour le Feu de la St Jean nous a montré combien leur utilisation pouvait rassembler et créer des échanges vivants, détendus. Ces jeux contribuent largement à l'ambiance tranquille et conviviale de cette soirée.

La démarche

Créer une ludothèque s'inscrit dans une démarche que nous avons discutée, partagée avec l'association Quai des Ludes, créée en 1972 et devenue depuis la plus grande ludothèque de France. Elle propose un service de ludobus qui permet d'expérimenter, sur une durée de 2 à 3 ans maximum, avant de créer une structure permanente.

Quai des Ludes demande l'implication d'un groupe d'une dizaine de bénévoles. Ces personnes assurent l'accessibilité de la salle, aident à l'installation du matériel et participent à l'accueil du public.

Nous pourrions proposer l'utilisation de cet espace aux familles mais aussi aux assistantes maternelles, à la crèche, aux écoles du quartier (animation du temps périscolaire de midi par exemple), au foyer Line Thévenin (handicapés adultes), aux diverses associations présentes à la Maison Communale des Bruyères (OFTA, Secours catholique, Secours populaire, Fidéfamilles,

Lyon rencontre handicap, Médiagora, groupe d'alphabétisation...), au service action jeune et au centre aéré du Vallon. A terme, d'autres partenaires et utilisateurs pourront être associés : Les Centres Sociaux fidésiens, les maisons de retraites, le Conseil Municipal d'enfants...

Les moyens nécessaires

Un local mis à disposition, de 60m² environ, facilement accessible, 1 fois par semaine, de 9h à 17h. Nous pensons dès à présent à la grande salle de la Maison Communale des Bruyères. Nous savons que le ludobus ne sera pas présent le mercredi mais le jeudi ou un autre jour. Si cet espace de jeux fait ses preuves un jeudi par exemple, il pourra fonctionner sans difficulté le mercredi.

Un financement de 10 000€ par an est nécessaire. Plusieurs dossiers de demande de subventions seront déposés auprès de la CAF, du Conseil Général du Rhône, de diverses Fondations (Fondation de France...), de la Municipalité de Ste-Foy-lès-Lyon, de l'association « les enfants de Sylvie », du Patronage Laïque...

La recherche de ces moyens matériels et humains constitue une première étape.

Contacts : COMITE DE QUARTIER

Monique COSSON

Jacques HUGO



Ce qui nous reste de toi, en dehors de l'amitié qui s'est forgée au fil de nos actions communes : une aptitude à toujours voir le possible, à toujours mettre en avant ce qui nous rassemble ce qui peut faire avancer les choses, ton refus de s'intéresser à l'inutilité, aux querelles, sans pour autant les juger.

Tu avais intégré ta maladie comme un fait incontournable, comme si une nouvelle personne était entrée dans ta vie, tu as profité de tous les instants qu'elle te permettait.

Cette absolue nécessité que tu avais d'avancer, de continuer, sans que le temps commande, te définissait.

Mais tu étais sur cette terre de passage, et peut-être le savais-tu mieux que nous.

Tchao Jacques !

François THEVENIEAU

Réunion Sécurité

Notre Comité de Quartier a été invité par la municipalité à participer à une réunion qu'elle organisait au sujet de la sécurité dans notre quartier.

Les conseils syndicaux des copropriétés avaient été invités. La police nationale (commissariat d'Oullins), la police municipale, le secrétaire général de la mairie, M. le Maire et des adjoints (sécurité et affaires sociales) étaient présents.

Le tour de table des participants du quartier a fait émerger des remarques diverses allant des plaintes sur les bruits de circulation d'engins (autorisés ou non) aux incivilités perçues comme une menace, de la présence de mendiants aux voitures

ventouses dans les copropriétés, des comportements salissants des pique-niqueurs dans les squares aux vitesses excessives de certains véhicules.

Les actes de délinquance stricte ont été peu évoqués, les autorités municipales en rappelant le faible nombre sur la commune et la police nationale précisant ses modes opératoires.

Nous avons indiqué que la sécurité n'avait pas été au centre de nos dernières réunions. Contrairement aux constats faits par d'autres intervenants, il nous semble que le quartier traverse plutôt une période calme.

Roger ANGBAUD

LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

SAMEDI 8 DECEMBRE

Illumination de la sphère — Animations sur la place St-Luc

Marrons chauds offerts — Vin chaud — Gaufres — Crêpes
Vente des lumignons les samedis 24 Novembre 1^{er} et 8 Décembre de 9 h à 12 h.

Marché du Commerce Equitable avec la participation de plusieurs associations

JEUDI 27 MARS

ASSEMBLEE GENERALE du COMITE DE QUARTIER

à la MAISON COMMUNALE DES BRUYERES

DIMANCHE 27 AVRIL

30^{ème} FOIRE AU LIVRE ET BROCANTE

sur la Place Soubeyrat
Collecte des livres sur le marché les samedis 12, 19 et 26 Avril

AUTRES MANIFESTATIONS

SAMEDI 24 NOVEMBRE

COLLECTE de la BANQUE ALIMENTAIRE (organisée à Ste-Foy par l'Aide Matérielle et Morale) dans 3 magasins : SIMPLY-MARKET - CASINO - ALDI. Elle se poursuivra dans les écoles la semaine suivante.

SAMEDI 1^{er} DECEMBRE et DIMANCHE 2 DECEMBRE

BRIC A BRAC du SECOURS CATHOLIQUE dans les salles paroissiales de l'église ST-Luc
SAMEDI de 9 h à 18 h 30 et DIMANCHE de 9 h à 12 h.

VENDREDI 14 DECEMBRE VENDREDI 8 FEVRIER VENDREDI 4 AVRIL VENDREDI 6 JUIN

De 20 h à 22 h : CROQ'LIVRES au Point Lecture Associatif — 48 boulevard des Provinces

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €.

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2007

JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de €